



Résolution du conseil communal du 21 juin 2016

Le Conseil,

- Approuve une convention avec l'ASBL Transit
- Constitue une garantie bancaire
- Approuve une convention à titre précaire pour l'abri-buvette au parc de Forest
- Approuve une convention avec l'ASIF et une convention type avec le titulaire de droit réel pour le projet « des logements sûrs, sains et accessibles grâce au droit de gestion publique »
- Approuve l'accord des Bourgmestres pour l'organisation du dimanche sans voitures 2016
- Approuve les conditions de marché pour des marchés publics divers
- Prend acte de la décision du collège des Bourgmestre et Echevins pour le remplacement d'un moteur de panneau de basket pour le Petit Palais des Sports en application de l'article 249 de la NLC
- Approuve une convention d'occupation à conclure avec les clubs locataires du Complexe Sportif du Bempt
- Approuve le procès-verbal de vérification de caisse du 4^{ème} trimestre 2015
- Adopte le règlement d'octroi et emploi des subventions
- Emet un avis quant à 4 comptes et 7 budgets de Fabriques d'Eglises
- Approuve une convention relative au nettoyage des voiries communales mitoyennes des communes d'Uccle et Forest
- Approuve une convention relative au balayage et nettoyage par l'ABP de la voirie régionale
- Approuve une convention de partenariat entre la Commune de Forest et l'ASBL « Mission Locale de Forest » - Propreté publique
- Approuve une convention de partenariat entre la Commune de Forest et l'ASBL « Mission Locale de Forest » - Détagage
- Fait application de l'article 249 de la NLC pour l'acquisition et le paramétrage d'un système de vidéo protection
- Acquiert du matériel informatique
- Fait application de l'article 249 de la NLC pour l'avenant 1 pour le marché de rénovation de la toiture de la crèche « Les Marmots »
- Prend pour information les décisions du collège des Bourgmestre et Echevins pour :
 - l'installation d'un éclairage extérieur sur le site de l'école Arc-en-Ciel
 - la fourniture et le placement d'une clôture sur le site de Forest Domaine
 - l'enlèvement des vieux monuments du cimetière de Forest
 - la remise en état et service d'alarmes et détection incendie dans divers bâtiments

- Approuve l'allocation des subventions FIPI et le modèle de convention type à signer avec les associations bénéficiaires
- Prend pour information la décision du collège des Bourgmestre et Echevin concernant les honoraires supplémentaires pour la rénovation d'un complexe de bâti en centre de formation professionnelle et en logements à caractère social
- Fixe les conditions de marché pour la construction d'un complexe d'équipements à vocations culturelle et sportive (opération 1B – Contrat de Quartier Durable Albert)
- Fixe les conditions de marché pour le réaménagement de l'Infrastructure communale « Les Bout'chics » - (opération E – Contrat de Quartier Durable Albert)
- Fixe les montants des subsides 2016 à allouer dans le cadre de la Politique culturelle locale néerlandophone
- Désigne un avocat spécialisé en droit de l'environnement en vue d'introduire une citation directe contre l'Etat belge afin de faire cesser les infractions environnementales, ou à tout le moins, une requête en intervention, dans le cadre des trois actions en citations lancées par la Région de Bruxelles-Capitale
- Octroi une pension de survie
- Revoit une pension de retraite
- Met deux agents en disponibilité
- Nomme un enseignant
- Attribue une avance de provision
- Emet un avis favorable quant à la nomination d'un trésorier d'une Fabrique d'Eglise
- Désigne un agent constatateur communal pour constater des infractions aux dispositions de RGP